

Remboursement des soins des retraités : la pétition

Quelque 5000 personnes ont signé le document de l'USM qui demande le maintien des futurs retraités et le rapatriement des retraités actuels à la CCSS

C'est un petit carton blanc et rouge qui circule beaucoup dans les entreprises monégasques. Cette pétition, quelque 5000 personnes l'ont déjà signée. « Je revendique donc le maintien des futurs retraités et le rapatriement des retraités actuels de Monaco à la CCSS⁽¹⁾ pour ceux du secteur privé et au SPME⁽²⁾ pour ceux du secteur public⁽³⁾ », peut-on y lire.

Le problème est soulevé par l'Union des syndicats de Monaco (USM) et l'Union des retraités de Monaco: « Les salariés résidant hors de Monaco qui demandent leur liquidation de pension de retraite sont automatiquement basculés, pour leurs remboursements maladie, sur le régime de sécurité sociale de leur pays de résidence. » En tout, 25217 retraités ne seraient plus sous le régime de la CCSS, selon l'USM.

Vers une manifestation le 6 décembre ?

Le souci, c'est que les deux pays n'offrent pas vraiment les mêmes prestations. Un exemple parmi beaucoup d'autres: à Monaco, la base de remboursement d'une monture de lunettes est de 50 euros. En France, la même base est de 2,84 euros.

Il y a plusieurs enjeux derrière cette pétition. D'abord, une question de santé publique. Il faut que « tous les salariés puissent bénéficier de prestations sociales de qualité », explique Jean-Pierre Messy, le secrétaire général du syndicat des cuisiniers pâtisseries. Et leur permettre d'augmenter leur pouvoir d'achat. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le sujet sur le tapis. Le débat agite l'Union des retraités de Monaco depuis « une dizaine d'années », retrace Alex Falce, le prési-



Le dossier est porté par l'Union des syndicats de Monaco et l'Union des retraités de Monaco. Il sera évoqué lors d'une nouvelle manifestation qui pourrait se dérouler le 6 décembre prochain. (Photo N.H.-F.)

dent de l'Union des retraités de Monaco. Il a pris encore plus d'ampleur avec la « baisse des remboursements en France », l'augmentation des prix de l'immobilier dans les communes limitrophes de la Principauté et dans l'est des Alpes-Maritimes...

Il y a aussi une question de « reconnaissance », dit Christophe Glasser, le secrétaire général de l'USM. Selon lui, la mise en place de ce système permettrait l'apparition d'un « cercle vertueux ». Pour Monaco, « ce n'est pas qu'un coût, explique-t-il. Si, demain, on prend en charge les retraités sous le régime de la CCSS, cela va dynamiser encore plus le système de santé. Les habitants des communes limitrophes vont venir se soigner là ». Et cela pour-

rait les conduire à venir consommer en Principauté. Selon l'union syndicale, 11000 des 25217 retraités concernés vivraient autour de Monaco. Et l'USM insiste, aussi, sur le rôle des retraités. Eux qui participent au tissu associatif, gardent souvent leurs petits-enfants malades...

Financièrement, rapatrier tous les retraités concernés serait « large-ment réaliste », avance Olivier Cardot, le secrétaire général adjoint de l'USM. Il y en aurait pour 208694752 euros. Sur le papier, c'est beaucoup. Mais c'est « une goutte d'eau » comparé au PIB monégasque de 2014 et ses 5,32 milliards d'euros.

Ce n'est pas la première fois que l'USM met en avant ce problème. Il

en avait déjà été question lors de la grande manifestation interprofessionnelle de juin dernier. Un millier de manifestants était descendu dans la rue. Sauf qu'après le mouvement, il ne s'est « rien passé ». Alors, l'USM envisage d'appeler à une nouvelle manifestation, le 6 décembre prochain. « C'est la seule option qui nous reste avec le gouvernement », lâche Christophe Glasser.

Il y sera question des salaires, des conditions de travail... et des retraites.

NICOLAS HASSON-FAURÉ
nhasson@nicematin.fr

1. Caisse de compensation des services sociaux.
2. Service des prestations médicales de l'État.
3. Concernant la fonction publique – État et mairie – 900 personnes seraient concernées, en France.

RÉACTION

Radio Monaco : le syndicat des journalistes s'inquiète

Dans un communiqué publié hier, le syndicat des journalistes professionnels de Monaco (SJM) et l'Union de la presse francophone section Monaco (UPF), s'alarment du plan social entamé chez Radio Monaco (*Monaco-Matin* du 2 novembre) qui va conduire au licenciement économique de pratiquement la totalité de la rédaction pour ne garder que quatre collaborateurs.

« C'est un nouveau coup porté à une entreprise de presse indépendante. Ce plan social vient allonger la longue liste des atteintes ciblant notre profession ; Radio Monte Carlo et Télé Monte Carlo en sont aujourd'hui encore les tristes et historiques jalons. »

Dans ce même message, les représentants du SJM s'inquiètent de l'avenir promis à Radio Monaco : « Dans le meilleur des cas, elle viendra s'ajouter au brouhaha anonyme des radios musicales éphémères. Quoi qu'il en soit, et nous le déplorons vigoureusement, l'information et ceux qui la servent sont une nouvelle fois les victimes désignées de cet accident industriel. »

Le SJM et l'UPF se disent « à l'écoute des instances gouvernementales pour évoquer le présent et l'avenir de la profession en Principauté ».